

**LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS**  
**DE LA COMMUNE D'HEMEVEZ**  
**N° 68 octobre 2012**

Le conseil municipal s'est réuni le **14 septembre à 20h30** en présence de l'ensemble des conseillers à . Il a souhaité porter à la connaissance des habitants de la commune, les **informations suivantes** :

**Carte communale**

Le conseil municipal,

Vu, le code de l'urbanisme, et notamment les articles L.124-1 et suivants, R.124-1 et suivants ;

Considérant qu'une enquête publique s'est déroulée du 7 juin 2012 au 7 juillet 2012

Entendu les conclusions du commissaire-enquêteur ;

Considérant que la carte communale, telle qu'elle est présentée au conseil municipal est prête à être approuvée conformément aux articles L.124-2 et R.124-7 et suivants du code de l'urbanisme ;

Entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré

**Décide d'approuver l'élaboration de la carte communale . ( 9 pour, 1 abstention)**

Le document et la carte sont consultables en mairie.

**Avis sur le Schéma Régional Climat-Air-Energie**

Considérant la nécessité d'engager des actions pour la réduction des Gaz à effet de serre ;

Le conseil municipal a donné un avis favorable au SRCAE. Cependant ce schéma est ambitieux et le conseil municipal se pose la question de la facilité de sa mise en œuvre.

Cet avis est assorti de recommandations, à savoir que :

- dans la déclinaison des orientations, il y aura nécessité de consulter et d'associer les collectivités locales, et
- la plus grande cohérence entre les orientations et les réalisations actuelles et futures sera obligatoire.

**Exonération des taxes foncières**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, demande l'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties dont peuvent faire l'objet les zones humides.

Cette exonération sera valable 5 ans à compter de l'année qui suit l'engagement. Elle est renouvelable.

**Informations diverses**

**Connexion Internet**

Malgré la mise en place d'un nouveau relais sur le château d'eau du Ham, il s'avère qu'un foyer n'est toujours pas éligible. Un courrier a été envoyé à Manche Numérique. Le conseil municipal souhaite, pour les autres, que la réorientation des antennes vers ce nouveau relais soit gratuite.

### **Arrêt de bus**

La situation d'une famille a été évoquée et aucune réponse ne nous est parvenue. Le conseil municipal déplore cette situation.

Par ailleurs le conseil municipal trouverait très opportun qu'une ligne Picauville-Valognes soit créée. De nombreux lycéens , entre autres, se rendent chaque jour à Valognes. Un courrier va être adressé au Conseil Général en ce sens.

### **Fête communale**

28 personnes ont participé au repas communal le 23 septembre 2012 .La veille une messe a été célébrée dans notre église et le soir nous avons eu le plaisir d'inaugurer les planchers des bancs.

### **Colleville**

6 habitants d'Hémevez ont participé au fleurissement des tombes des paras assassinés sur la commune à Colleville le Dimanche 16 septembre 2012 . Ce fut un moment fort en émotions.

### **Colombarium**

Un espace cinéraire est désormais installé dans le cimetière communal. Un règlement va être rédigé.

### **Rendez-vous à venir**

#### **Commémoration armistice 11 novembre.**

Rdv au cimetière à 11h pour un hommage aux morts de la commune.